

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le 30 juin 2026, sous la référence Avenant 2 COT 8016, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de Serrières de Briord, d'un linéaire d'environ 88.334m², le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation ci-après.

Ce titre d'occupation a été conclu au profit de la Commune de Serrières de Briord pour l'exploitation d'une zone de loisirs dénommée « le Point Vert » dans le cadre de la prolongation du titre.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **Avenant 2 COT 8016** :

- cnr.belley@cnr.tm.fr,
- **OU** Direction Territoriale Haut-Rhône - Département domanial – Chemin des Soupirs 01300 Belley .

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de Lyon :

Palais des Juridictions administratives 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03

Tél. : 04 87 63 50 00

greffe.ta-lyon@juradm.fr / <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne le 30 juillet 2026.

